

Trait d'Heroisme

Il nous arrive du Fort Kent, dans le comté d'Aroostock. Maine, un trait d'heroisme digne d'admiration. Le héros est un pauvre homme du nom de John Michaud qui habite une humble mesure.

Michaud a vécu toute l'année dernière avec ses cinq enfants, orphelins de mère, à quelque distance du Fort Kent. C'est lui qui a pourvu à leur subsistance et à leur entretien.

Au centre de l'unique pièce qu'il occupe avec ses enfants, se trouve un gros poêle. Or, une nuit de la semaine dernière, comme il faisait un froid intense au dehors, Michaud remplit son poêle de bois puis il se coucha auprès de ses chers petits, après leur avoir donné le baiser du soir. Quand il se réveilla quelques heures après, sa chétive demeure était en flammes.

Vif comme l'éclair il empoigna dans ses bras vigoureux trois de ses enfants avant que ceux-ci ne se fussent réveillés et les jeta dehors par la fenêtre. Il se précipita ensuite au secours des autres infortunés. Déjà les flammes enveloppaient leurs chétive couche.

Il s'empara du plus âgé et le lança par la fenêtre. L'autre, une petite fille d'un an et demi, commençait à sentir les morrures du feu et criait à s'époumonner. Michaud risquait sa chemise, enveloppe l'enfant et fait à travers les flammes. Quand il arrive à la porte il est horriblement brûlé. Il dépose le bébé près des autres enfants puis, les couvre de vieux haillons qu'il a pu soustraire à l'incendie et après leur avoir recommandé de ne pas bouger, il va demander du secours à son voisin qui demeure à plus d'un mille.

Les secours arrivent, il était temps, les pauvres enfants étaient quasi gelés, mais tous excepté le bébé étaient sains et sauf.

Rapport de patentes

Nos lecteurs trouveront ci-dessus le seul rapport complet de brevets d'invention accordés cette semaine à des inventeurs canadiens par les Gouvernements Canadien et Américain. Ce rapport est préparé spécialement pour ce journal par Messieurs Marion & Marion, Solliciteurs de Brevets, 185 Rue St Jacques, Temps Building, Montréal.

BREVETS CANADIENS.

58,721—O. I. Bergeron, St Grégoire, P. Q.—Sleigh.

58,740—Napoleon, Duhamel, Verchères,—Bicycle.

BREVETS AMERICAINS.

597,703—George S. Bingham, Hamilton, Can.—Machine pour mettre le grain en gerbe.

598,048—Richard F. Carter, Niagara, Can.—Appareil pour la production du gaz acetylene.

597,840—Hugh Dixon et al, Montréal.—Lamp de mineur.

597,882—Peter Kelly et al Montréal.—Améliorations aux formes de chaussures.

597,803—Joseph B. de Léry, New York,—Bac de gaz.

597,890—Frédéric W. Shipman, Toronto, Can.—Théâtre portatif.

L'Intervention du Pape

Le Pape est le chef de l'Eglise, le gardien des intérêts religieux de l'Eglise et des peuples.

C'est ce que proclame le Concile du Vatican dans les termes suivants :

"Si quelqu'un ose dire que le Pontife Romain, qui est le vrai successeur de Pierre à la tête de

l'Eglise du Christ, n'a pas la plénitude et suprême puissance de juridiction sur l'Eglise universelle, moi seulement dans les choses qui appartiennent à la foi et aux moeurs, mais encore en ce qui est de la discipline et du gouvernement de l'Eglise répandue par tout l'univers ; ou s'il ose dire que le Pontife Romain n'a que la principale part et non toute la plénitude de ce pouvoir suprême : ou encore, que ce pouvoir n'est point ordinaire et immédiat, soit sur toutes les Eglises et sur chacune d'elles, soit sur tous les fidèles et sur chacun d'eux, qu'il soit anathème."

Puisque le Pape est le gardien incontestable des intérêts religieux des peuples, il a donc le droit d'élever la voix et de donner une direction lorsque les divisions intestines des catholiques menacent de les compromettre irrémédiablement. Anathème à ceux qui contestent ce droit dit le Concile du Vatican.

Maintenant que sa Sainteté Léon XIII a formulé solennellement le devoir des catholiques du Canada, dans son Encyclique sur la question scolaire du Manitoba, à quoi se réduit le rôle des simples fidèles ?

Il se résume à un seul devoir : accepter les enseignements qui leur sont donnés, y conformer leur conduite et secondar, par tous les moyens en leur pouvoir, les directions du St. Siège et des Pasteurs établis par l'Esprit-Saint pour gouverner l'Eglise de Dieu.

Toute attitude contraire ne peut être le fait d'un mauvais catholique.—La Semaine Religieuse de Québec.

NECROLOGIE

"La mort a des rigueurs a nulle autre pareilles ; On a beau la prier, La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles Et nous laisse crier... Malherbe

Le 4 janvier, Pierre, fils de M. et Mme. Maxime et Anne Buote de Tignish, rendait paisiblement son âme à Dieu après une longue maladie soufferte avec résignation. A peine âgé de vingt quatre ans, cette âme chrétienne trouva dans sa foi et dans les secours que l'Eglise sait toujours prodiguer à ses enfants qui passent de la terre à l'éternité, le courage de faire admirablement le sacrifice si douloureux que le Ciel lui demandait déjà.

Ses funérailles ont eu dimanche au milieu d'un large concours de parents et d'amis, — au défilé de 100 voitures assistant à la cérémonie funèbre.

L'absoute a été prononcée par M. l'abbé Turbide, assistant curé de Tignish.

Les porteurs étaient : MM John Harper, Joseph J. Richard, William P. Richard, Thomas LeClair, Pierre Oxyby Arsenault, Joseph J. Chaisson.

R. I. P.

Aux Instituteurs

Nous lisons dans le Moniteur Acadien du 4 :

On voit souvent dans les colonnes de notre estimable journal, le Moniteur, quelques articles touchant l'enseignement du français dans nos écoles. Cela réveille en mon coeur un amour ardent pour notre langue et un nouveau zèle pour son enseignement. Donc, puisque l'union fait la force, je dirai aux instituteurs : Rallions-nous, et que sur notre Etendard brille surtout cette devise : Notre Langue ! De même que le soldat sur le champ de bataille affronte les périls et la mort pour défendre sa patrie, ne pourrions nous pas nous aussi nous armer de courage et nous rendre utiles

en combattant pour l'enseignement du français ? Si la loi scolaire d'aujourd'hui nous donnait tous nos droits, nous ne verrions pas chaque jour notre langue maternelle, la langue si chère de nos aïeux, s'éteindre dans les foyers mêmes de nos chers Acadiens. N'est-il pas pénible de voir souvent de pauvres français renier leur nationalité en essayant d'en adopter une autre, et aller même jusqu'à changer leurs noms, croyant ainsi se relever dans la société ! Combien souvent mêmes des pères et mères de famille ne parleront ils pas à leurs enfants et ne leur enseigneront-ils pas leurs devoirs de religion dans une langue étrangère ! Je dirai avec eux qu'il est bien utile, très nécessaire même de connaître les deux langues, mais avant tout, aimons et chérissons la nôtre que nous devons préférer aujourd'hui. A nous, donc, instituteurs et institutrices, reste maintenant la tâche de modérer un peu les choses en commençant à l'école avec les jeunes enfants. C'est dans les premières de leur éducation surtout qu'il faut inculquer dans ces jeunes coeurs l'amour de la patrie aussi bien que de la religion en leur enseignant en français les lettres de l'alphabet. Plus tard viendra la grammaire française.

Une autre habitude pas mal bizarre chez la plupart des Acadiens et dont je veux faire mention ici, c'est de s'écrire entre parents et amis dans la langue anglaise. Pardonnons à ces gens si peu patriotes, car c'est l'ignorance qui est la base de leur conduite. Ces personnes prennent les Anglais pour modèles, me direz vous peut-être ; mais, pas en tout. A-t-on jamais vu ces derniers écrire leurs lettres en français ? Ils ne voudraient pas que cela fût dit d'eux, au contraire, ils croiraient s'abaisser en agissant de la sorte. Ceci me rappelle un petit incident dont j'ai été moi-même témoin. Il n'y a pas bien longtemps de cela, je me trouvais par hasard dans un char où un Anglais fit la connaissance d'un monsieur apparemment anglais aussi, mais qui était réellement français. Ils engagèrent donc la conversation, et après avoir parlé de choses et d'autres qui semblaient les intéresser, le premier dit à son nouvel ami : "Aint you glad you are not French ? A ma stupéfaction, l'autre reste muet comme une statue, se contentant d'avaler cette révoitante pilule, tandis que je rougissais de honte pour lui, pour moi-même et pour la noble race française ainsi foulée aux pieds. Or, nous pouvons les prendre pour modèles, les Anglais, en ce qu'ils sont plus patriotes que nous et avancent aussi plus que nous dans le sentier du progrès. Encourageons nous donc davantage, et peut-être par nos efforts incessants, l'enseignement du français ne sera-t-il pas entièrement abandonné dans nos écoles. Et, si après avoir vaillamment combattu sur le champ de l'honneur, nous ne remportons pas nous mêmes la palme de la victoire, eh bien, ce sera pour d'autres et nous pourrions nous glorifier d'avoir appartenu à un bataillon d'Acadiens qui aura cherché à conserver intacts notre langue, notre patriotisme et notre nationalité.

quet de plusieurs villes, notamment des départements de l'Eure, du Calvados et de la Seine-Inférieure, au sujet de la mauvaise qualité du pain.

On prétendait que le pain livré à la consommation publique était, non pas seulement composé de farine, mais de sciure de bois réduite en poudre presque impalpable et ressemblant à de la farine de gruau.

On vient d'acquiescer la certitude que cette fraude existait, et sur une vaste échelle. De plus elle durait depuis bientôt deux ans.

A la suite de cette saisie au Havre, on espérait bien s'emparer du réclamateur lorsqu'il se présenterait pour prendre livraison de sa marchandise. Mais déjà le parquet de Pont-Audemer avait arrêté l'inculpé Frossat.

Cet individu se rendait lui-même à Paris, où il achetait de grandes quantités de sciures de bois spécialement préparées. Il se faisait adresser cette marchandise par chemin de fer et dans diverses régions. Il venait en prendre livraison après en avoir trouvé le placement chez les meuniers des localités qu'il était allé visiter. Ces derniers mélangeaient cette sciure de bois à leurs farines qu'ils vendaient ensuite aux boulangers.

On affirme qu'il aurait été introduit ainsi seulement dans le département de l'Eure plus de cinq cents wagons de cette sciure de bois, et qu'il en aurait été expédié dans d'autres départements plus de cinq mille.

Le pain composé avec cette déplorable mixture se reconnaît à son odeur particulière et est naturellement d'une digestion difficile.

Fessat va être l'objet d'une longue instruction, afin de savoir s'il n'a pas d'autre complices que ses acheteurs dans son importants commerce de fraude si dangereux pour la santé publique.

Administrator's Sale OF REAL ESTATE

To be sold by public auction on TUESDAY the 22nd day of MARCH next A. D. 1898 at the hour of two o'clock in the afternoon on the premises.

Under and by virtue of Licence bearing date the twenty fifth day of January A. D. 1898 granted to me by his honor the surgate of the Province of Prince Edward Island for the sale of the same, all the right title and interest of Robert Stewart late of Elmsdale township far in said Province Farmer, deceased instate, in and to all that tract piece or parcel of land situated lying and being at Elmsdale aforesaid and bounded and described as follows that is to say, commencing at the distance or seven chains west on the division line between William Wash and William Mathews at the north east angle of Robert Stewart's woodland property thence according to the magnetic of the year 1764 west forty three chains or to John Kelly's east line thence along the north forty degrees and thirty minutes east a sufficient distance to give right angle with the said line north of three chains and three links, thence east forty three chains, thence south forty degrees and thirty minutes west to the place of commencement containing thirteen acres of land a little more or less together with the rights and appurtenances to the same belonging.

Terms made known at the time of sale.

ALEXANDER W. STEWART Elmsdale Administrator January 29th 1898.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Envoyez un timbre pour notre "Guide des Inventeurs". Nous obtenons plus de patentes pour les inventeurs que tous les autres ingénieurs ensemble, et nous faisons une spécialité des applications, que les autres agents n'ont pas réussi à obtenir. Pas de patente, pas de paye. MARION & MARION, EXPERTS. No. 185 rue St. Jacques, Montréal. Tél. 2398. Mentions ce Journal.

J. O. ARSENAULT & SON

Notwithstanding the fact that this is an unusual fine fall you must bear in mind that we will soon have winter weather, and in order to withstand the rigours of the cold season you must have warm and comfortable clothing.

We again claim that for fall and winter goods we cannot be excelled.

Our line of New Ulsters and Overcoats, Winter suits, Fur and cloth caps, Woolen underwear, Ladies jackets, Winter dress goods, Mitts & Scarfs, Woolen Blanket, Fur coats & Robes, Boots & Shoes,

Is now complete, also our usual well assorted Stock of Hardware, Crockeryware, Groceries etc. Remember our prices are away down on all line of goods, we invite the public to come and inspect our stock, and get our prices before going elsewhere. Produce of all kinds taken in exchange for goods, for which we pay highest market prices. We also take this opportunity to advise all who are indebted to us to come forward and settle their accounts.

J O ARSENAULT & SON WELLINGTON

PORTRAITS! PORTRAITS!!

CRAYON PORTRAITS, 16X20, LIFE SIZE, FRAMED COMPLETE AT FROM \$3.00 TO \$7.00.

"Oh my ! If I only had the Photo 1 gave to an agent 3 or 4 years ago to get enlarged and never saw since ! is the often repeated sentence that I hear while soliciting orders. Trust your orders to me instead of giving them to agents who only look for the trifle you pay them when you give your order, then away they go with your money, pictures and all. I wish to establish a trade and will do what is honest. I am no agent, I work for myself and for no one else. Your portraits are completed by my own hand. I take all responsibility.

Read the following Testimonials and judge for yourself. M. Pineau, Highly pleased with enlarged portrait received. L'IMPARTIAL.

Mr. Pineau, The Portrait you have enlarged for me is excellent I have never seen anything in that line of work to match it. St Louis Dec. 27 '97. J. B. Gaudet.

Mr. Pineau, The portrait you made for me is very satisfactory. Will send you a few orders in short. Mark Gaudet, Miscouche Nov 15th 1897.

Mr Pineau. The portrait you have enlarged for me for \$6.00, I would not now take \$15.00 for it. A. W. Sherlock, Alberton Nov. 27th 1897

Orders by mail properly attended to.

NAPOLEON PINEAU

Agts wanted. Dec. 28th 1897. St. Louis P. E. I.

The Best Place

to buy everything in

Heavy and shelf Hardware, Saddlers Hardware, Carriage Stock.

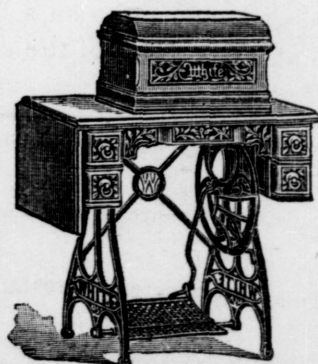
Iron, Paints, Oils, Varnishes is at

W E DAWSON

Charlottetown, Nov. 3rd 1897

DON'T SACRIFICE . . .

Future Comfort for present seeming Economy, but BUY the Sewing Machine with an established reputation that guarantees you long and satisfactory service:



The WHITE.

ITS BEAUTIFULLY FIGURED WOODWORK, DURABLE CONSTRUCTION, FINE MECHANICAL ADJUSTMENT, coupled with the Finest Set of Steel Attachments, makes it the MOST DESIRABLE MACHINE IN THE MARKET.

Dealers Wanted where we are not represented.

White Sewing Machine Co., CLEVELAND, OHIO.

Send for our beautiful half-tone Catalogue.